



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère

Direction de la Citoyenneté de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau de l'Accueil et des Missions de Proximité

Affaire suivie par : Chrystelle Terrier

Tél.: 04/76/60/32/98

Courriel : chrystelle.terrier@isere.gouv.fr

Grenoble, le 20 DEC. 2010

Le préfet de l'Isère,
à
Mesdames, Messieurs les Maires
du département de l'Isère

Objet : délivrance des cerfas


En engageant le Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG) en juin 2015, le ministère de l'Intérieur a souhaité moderniser les modalités de délivrance des titres réglementaires, autres que ceux destinés au séjour des ressortissants étrangers, par un recours généralisé aux procédures dématérialisées.

Aussi, dès la première étape de demande de titre d'identité français, la procédure peut être dématérialisée grâce à la pré-demande en ligne. Cette démarche permet notamment un gain de temps lors du dépôt de la demande pour l'utilisateur et pour la commune recueillant le dossier. En conséquence, cela peut aboutir à une baisse des délais de rendez-vous et donc garantir un meilleur accès au service public concernant les cartes nationales d'identité et les passeports.

Ainsi, cette nouvelle modalité ne justifie plus la distribution systématique d'imprimés cerfas à l'ensemble des communes ; dorénavant les services de la préfecture limiteront la fourniture des cerfas aux 34 mairies équipées de dispositifs de recueil.

Il est fortement souhaitable que les communes sollicitées par les usagers pour l'obtention de cerfas orientent de plus en plus les administrés sur la démarche de pré-demande en ligne qui dispense de remplir un cerfa de demande. Il conviendra alors de préciser aux usagers qu'ils doivent se présenter avec le numéro de pré-demande lors du rendez-vous en mairie équipée de DR pour le dépôt du dossier.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Préfet,
Pour le Préfet, par délégation
Secrétaire Général

Philippe PORTAL

Copie à Messieurs les sous-préfets de La Tour Du Pin et de Vienne